L’éco transition en officine

Contexte

La santé environnementale étudie les **interactions entre l’environnement** (air, eau, sol, produits chimiques, bruit, etc.) **et la santé humaine** : comment les facteurs environnementaux influencent l’apparition ou l’évolution des maladies. Selon le concept « One Health », la santé est vue selon une approche globalisée mettant en exergue les liens entre la santé humaine, végétale et environnementale.

Elle est devenue une **priorité forte de santé publique** :

- Reconnaissance des liens entre environnement et maladies chroniques (asthme, allergies, troubles endocriniens, cancers, etc.)
- Stratégies nationales intégrant prévention, information, régulations des substances et produits
- Institutions et plans d’action dédiés (ex. plans nationaux santé-environnement)

Cette démarche, en officine, consiste à **repérer et réduire les expositions de l’environnement quotidien pouvant influencer la santé, en complément des traitements, par des conseils simples, personnalisés et adaptés au patient**. Le pharmacien contribue pleinement à l’atteinte des objectifs nationaux de prévention et promotion en santé-environnement en tant que professionnel de santé de proximité.

Conseils pratiques

Dispensation médicamenteuse et éco transition :
“Par leurs activités de pharmacie clinique, les pharmaciens veillent à la dispensation du bon traitement, au bon patient, au bon moment”.

Cette démarche favorise le bon usage des médicaments, réduit le gaspillage, améliore l’observance, et contribue à des soins plus pertinents, efficients et sobres, réduisant ainsi l’empreinte environnementale du système de santé.

Voici quelques points clés :

- **Juste dispensation** : réduire les prescriptions inutiles et encourager les patients à rapporter les médicaments non utilisés pour éviter le gaspillage.
- **Ajustement de la posologie** dans le cadre du dispositif pharmacien correspondant

- **Éco prescription** : sensibiliser les patients à l'importance de respecter les indications et recommandations, et de réévaluer les prescriptions (cf. fiche dédiée dans la rubrique "fiches pratiques") – **Lien vers la fiche pratique**

Ces pratiques, cœur du métier du pharmacien, contribuent à un système de santé plus respectueux de l'environnement et à une gestion durable des ressources.

Choix des labels pour produits d'entretien à la pharmacie :

Pourquoi utiliser des labels écologiques ?

Les labels permettent d'identifier des produits d'entretien, pour la pharmacie d'officine, plus respectueux de l'environnement et de la santé. Ils évaluent la composition, la biodégradabilité, les emballages et l'impact environnemental global. On peut aussi distinguer les labels publics, associatifs ou privés.

Limites des mentions marketing

Les mentions comme « naturel » ou « éco responsable » ne garantissent pas un produit réellement écologique. Certains produits contiennent encore des substances polluantes, allergènes ou des perturbateurs endocriniens. Attention au greenwashing ! (*Le terme greenwashing (de l'anglais green, vert et to wash, laver) désigne une méthode de communication utilisée dans le but de se donner une image socialement et environnementalement responsable éloignée de la réalité.*)

	**Écolabel Européen**	PUBLIC
	Label public européen garantissant un impact environnemental réduit et des performances efficaces, mais moins exigeant sur les ingrédients biologiques.	
	Il ne restreint pas l'utilisation de certaines substances nocives et polluantes (OGM, parfums de synthèse ou encore colorants).	
	**NF Environnement**	PUBLIC
	Label public français certifiant la qualité écologique et l'efficacité des produits tout au long de leur cycle de vie.	
	Tout comme l'écolabel européen, il offre une double garantie : une qualité écologique et une efficacité d'usage similaire à un produit conventionnel.	
	**Ecocert**	PRIVÉ
	Label privé très exigeant favorisant les ingrédients naturels et biologiques, avec des restrictions fortes sur les substances de synthèse.	
	Le label Ecocert encourage également le recours aux écorecharges, ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables par le fabricant.	
	**Cradle to Cradle**	PRIVÉ
	Certification orientée économie circulaire : recyclabilité, énergies renouvelables, gestion de l'eau et sécurité des matériaux : pour supprimer les déchets	
	Le label Cradle to Cradle ne fournit pas d'exigences de qualité. Ces exigences de qualité sont couvertes par les normes européennes.	
	**Nature & Progrès**	ASSOCIATION CITOYENNE
	Association promouvant des produits respectueux de l'environnement, de la santé humaine et animale. Auto-déclaratif	
	Le contrôle du référentiel et de la charte repose sur un Système Participatif de Garantie (SPG) plutôt que sur une certification par un tiers indépendant. On parle alors d'une mention plus que d'un label environnemental à proprement parler.	
	**Sustainable Cleaning**	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
	Charte auto-déclarative encourageant de bonnes pratiques environnementales mais sans contrôle indépendant. Auto-déclaratif	
	Le système ne repose pas sur une certification écologique officielle ou contrôlée, mais uniquement sur de l'auto-déclaration. Rien ne certifie que les produits sont réellement plus respectueux de la planète et de la santé des consommateurs.	

Rémunération :

Le rôle du pharmacien dans l'éco transition peut être valorisé à hauteur de 200€ annuel, dans le cadre de la ROSP – Bon usage des produits de Santé, sous réserve de l'atteinte graduée des différents niveaux de la démarche éco-responsable.

Définition

L'article VII. I de la convention nationale des pharmaciens du 9 mars 2022 prévoit l'engagement du pharmacien pour une pratique professionnelle compatible avec les enjeux de développement durable. Les enjeux environnementaux font l'objet d'une codification constitutionnelle via la Charte de l'environnement.

A lire

URPS Pharmaciens – Pays de la Loire : SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : des repères concrets pour informer et conseiller les patients

CESPHARM : Brochure « Engager les pharmaciens dans la Transition écologique »

Inter-URPS Bretagne : Fiche pratique « Hygiène éco responsable »

Pour aller plus loin

ameli.fr : "Le pharmacien : acteur de l'écologie". Programme de développement durable et des écogestes. Téléchargez l'outil de suivi de vos actions menées, construit par les partenaires conventionnels.